

**Sports collectifs de haut niveau - Contrats de Développement Sportif -
Adoption des contrats et des avenants 2009/2010 -
Versement des subventions (acomptes)**

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Depuis 2005, la Ville de Besançon a inscrit son soutien au sport de haut niveau dans le cadre de Contrats de Développement Sportif conclus pour 3 saisons et élaborés sur la base d'un projet partagé, d'engagements financiers précisés et de la mise en place d'un dispositif de suivi et de contrôle de gestion.

Des contrats sont proposés aux 4 clubs évoluant dans les plus hauts niveaux nationaux : BBCD, BRC, ESB F et ESB M.

Des contrats analogues mais simplifiés sont proposés aux clubs dont une équipe au moins participe à une compétition de niveau national.

Le Conseil Municipal du 25 septembre 2008 avait adopté les CDS pour la période 2008/2011.

A l'issue de la saison 2008/2009 et compte tenu des différents résultats sportifs et financiers, il apparaît nécessaire de repréciser les conditions du soutien aux 4 clubs professionnels et de présenter la conclusion de nouveaux contrats ou la signature d'avenants aux contrats en cours.

Globalement la Ville entend maintenir son aide financière mais propose dans certaines situations de tenir compte de l'évolution du niveau des équipes et de l'actualisation des projets sportifs et financiers des clubs pour définir son engagement et les nouveaux montants annuels de subvention.

*** BRC Foot**

Le club atteint sportivement son objectif de montée et propose un projet visant à bénéficier de ce résultat sportif pour accéder en National et s'y maintenir.

Pour aider à atteindre cet objectif, une aide exceptionnelle de 240 K€ est proposée au titre du résultat 2008/2009 et d'une «prime à la montée» en National.

Cette disposition est conditionnée à la montée effective et dans ce cas, un nouveau Contrat de Développement Sportif précisera les conditions du soutien financier de la Ville pour les 3 saisons de la période 2009/2012.

L'aide sera apportée à l'association sportive BRC FOOT et les montants tiendront compte du soutien global apporté pour l'accès au niveau National :

- saison 2009/2010 : 340 K€ pour le niveau National

- saison 2010/2011

. 400 K€ en National

. 250 K€ si retour en CFA

- saison 2011/2012

. 400 K€ en National

. 250 K€ en CFA.

En cas de non qualification en National, les dispositions ci-dessus seront annulées et les clauses du Contrat de Développement Sportif de septembre 2008 continueront à s'appliquer.

Il est rappelé qu'en cas de changement de statut du club et de gestion de l'équipe Elite par une société, le CDS 2009/2012 sera caduc et de nouvelles modalités de soutien seront à définir.

*** BBCD**

Le club n'a pas atteint son objectif de maintien en Pro A et évoluera la saison prochaine en Pro B.

Le CDS 2008/2011 est donc caduc.

La Ville propose un nouveau contrat pour les trois prochaines saisons basé sur un apport 2009/2010 de 500 K€ pour soutenir le projet du club :

- en cas d'accès en Pro A, la Ville reprendra ensuite la démarche de soutien instauré depuis 2006 :

. 625 K€ en 2010/2011

. 725 K€ en 2011/2012

- en cas de maintien durable en Pro B et de mise en œuvre d'une structure officielle de formation de jeunes

. 350 K€ en 2010/2011

. 350 K€ en 2011/2012.

*** ESB F**

Sportivement le club termine à la 6^{ème} place de D1 et obtient une qualification pour la Coupe d'Europe.

Le CDS 2008/2011 prévoit dans ce cas une aide accrue à hauteur de 390 K€ dont 50 K€ pour le niveau européen.

La situation financière extrêmement difficile du club conduit actuellement à une remise en cause par les instances fédérales de sa qualification dans la compétition de la Ligue Nationale de Hand Féminin et l'ESB F est en attente de décisions définitives sur ses différentes démarches d'appel de cette rétrogradation.

En cas de relégation et a fortiori en cas d'arrêt d'activités du club, le CDS 2008/2011 deviendra caduc et la Ville définira son soutien au handball féminin bisontin en fonction d'un nouveau projet et du niveau d'évolution des différentes équipes.

*** ESB M**

Sportivement le club n'a pu atteindre son objectif de maintien en D2 et évoluera en N1.

Le contrat 2008/2011 est donc caduc.

L'équipe dirigeante en place depuis l'été 2008 propose un projet de club visant à retrouver l'équilibre financier, construire une structure administrative, financière et sportive efficace et assurer le retour au niveau supérieur lors des deux prochaines saisons.

La Ville propose la signature d'un nouveau CDS pour la période 2009/2012 sur la base du maintien d'une aide importante de 200 K€ au niveau N1 pour appuyer le projet du club et retrouver rapidement le niveau D2 avec retour au niveau de subvention prévu à 230 K€.

CONTRATS DE DEVELOPPEMENT SPORTIF SPORTS COLLECTIFS HAUT NIVEAU	Proposition CDS 2009/2012		
	2009/2010	2010/2011	2011/2012
BRC Montée et maintien en NATIONAL Montée en National et retour en CFA	340 000 340 000	400 000 250 000	400 000 250 000
Maintien en CFA	Poursuite CDS 2008/2011 : 310 K€ en CFA		
BBCD Niveau Pro B projet retour Pro A dès 2010/2011 Niveau Pro B + Centre de Formation	500 000 500 000	625 000 350 000	725 000 350 000
ESB F Niveau D1 Niveau D2 (ESB F ou autre club) Qualification Compétition Européenne	340 000 <i>A définir</i> 50 000	340 000 <i>A définir</i> 50 000	340 000 <i>A définir</i> 50 000
ESB M Niveau N1 Niveau D2	200 000	200 000 230 000	200 000 230 000
TOTAUX CDS Haut niveau	1 430 000		

- Clubs participant à des compétitions nationales

La Ville poursuit l'application des CDS en cours en tenant compte des évolutions des niveaux de jeu des équipes

CONTRATS DE DEVELOPPEMENT SPORTIF SPORTS COLLECTIFS Participation aux Compétitions Nationales	Proposition CDS 2008/2011		
	Rappel 2008/2009	2009/2010	2010/2011
AS PALENTE ORCHAMPS HANDBALL <i>Equipe féminine en N1</i> <i>Equipe féminine en N2</i>	40 000	40 000 30 000	40 000 30 000
BESANCON VOLLEY-BALL	10 500	15 000	15 000
OLYMPIQUE BISONTIN Besançon Doubs Hockey Club (ex BSC Hockey)	30 000	35 000	40 000
<i>Equipe en D3</i> <i>Equipe en D2</i>	3 000	3 000 5 000	3 000 5 000
ROLLER HOCKEY BISONTIN	8 000	5 000	5 000
BESAC RC Basket	12 000	12 000	12 000
CO Pierre CROPPET basket fauteuil	3 000	3 000	3 000
ASC Salins de Bregille TORBALL	2 000	2 000	2 000

La procédure de contrôle de gestion

Les CDS reconduiront le dispositif de contrôle de gestion institué depuis 2005.

Le renforcement de ce dispositif sera assuré avec l'obligation pour les clubs de prévoir des contrats avec leurs cabinets de comptabilité stipulant la production régulière de tableaux de bord de gestion communiqués également à la Ville.

Les protocoles de partenariat et de communication

En parallèle aux CDS, la Ville continuera de proposer aux clubs de haut niveau la conclusion d'un Protocole de Partenariat et de Communication régissant à la fois les conditions de mise à disposition des équipements sportifs et d'autorisation d'implanter des signalétiques commerciales et les actions mises en oeuvre par le club pour la promotion de la Ville et de son image.

Saison 2009/2010 : versement des subventions

Sous réserve du respect des modalités de contrôle de gestion, le versement des subventions annuelles sera opéré :

- pour les 4 clubs de Haut Niveau selon l'échéancier suivant
- pour les clubs participant aux compétitions nationales
 - . en 2 versements (comme indiqué dans l'échéancier suivant)

CLUBS	Montant 2009/2010	Acompte 09/07/2009	Acompte Octobre 2009	Acompte Février 2010	Solde Avril 2010	Solde Juin 2010
BRC FOOT	340 000	50 000		145 000		145 000
BBCD	500 000	125 000	125 000	125 000		125 000
ESB F	390 000	91 250	91 250	103 750		103 750
ESB M	200 000	50 000	50 000	50 000		50 000
ASPO HB	30 000		15 000		15 000	
BVB	15 000		7 500		7 500	
OB	35 000		17 500		17 500	
BSC Hockey	3 000		1 500		1 500	
Roller hockey	5 000		2 500		2 500	
Besac'RC	12 000		6 000		6 000	
COPC	3 000		1 500		1 500	
ASC Salins Bregille	2 000		1 000		1 000	

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 240 K€ au BRC Foot au titre de la «prime de montée» saison 2008/2009
- adopter le principe général du soutien au sport de haut niveau pour les 3 prochaines saisons et les nouveaux Contrats de Développement Sportif à conclure avec les clubs de haut niveau
- adopter la hauteur des financements annuels en fonction des saisons et des situations sportives

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les contrats et les avenants annuels

- attribuer les subventions correspondantes aux acomptes indiqués dans le tableau ci-dessus pour la saison 2009/2010. La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 65.40.6574.4824 / 20300.

«**M. LE MAIRE** : Je vais demander à Patrick BONTEMPS de faire le point sur les différents dossiers comme j'ai eu l'occasion de le faire lors de la conférence de presse en dissociant les problèmes. Dans certains cas ce sont des problèmes sportifs, dans d'autres ce sont des problèmes plutôt financiers. Pourquoi en fait passons-nous ce document-là ? C'est pour être prêt à répondre à toutes les sollicitations dont nous pourrions être l'objet sachant que depuis le moment où ce rapport a été écrit, des choses ont changé entre autres concernant le handball féminin mais nous voulons être prêts pour répondre à tout, c'est pour cela que nous passons donc ces délibérations ce soir.

M. Patrick BONTEMPS : Vous savez que la Ville consacre des sommes significatives et fait un effort budgétaire important pour le sport de haut niveau. Le sport de haut niveau représente pour une collectivité et notamment pour une capitale régionale un ensemble de données importantes en termes de notoriété, d'attractivité mais il ne faut jamais dissocier le sport de haut niveau et le sport amateur. Le sport de haut niveau est une locomotive et donc il est important que la Ville de Besançon ait une politique en ce sens.

Aujourd'hui il y a également un public nombreux pour les différentes disciplines concernées par le sport de haut niveau et nous sommes donc sollicités régulièrement. Le principe d'aide au sport de haut niveau à Besançon est basé depuis 3 ans sur les contrats de développement sportif qui font intervenir un certain nombre d'éléments parmi lesquels -nouveau par rapport au dispositif précédent- le partage d'un certain nombre d'objectifs avec le club et notamment les niveaux d'évolution auxquels la Ville souhaite aider le club. A côté de cela nous avons mis en place également un suivi régulier de ces clubs et en particulier un contrôle de gestion.

4 clubs sont concernés par ces dispositifs, on verra aussi que nous associons d'autres clubs amateurs de sport collectif par analogie, on en parlera aussi. Force est de constater que les contrats qui avaient été signés avec les 4 clubs sont caducs à la fin de cette saison pour les raisons que l'on sait. 2 clubs, comme l'a dit le Maire, se retrouvent sportivement dans une situation difficile. Le basket va évoluer en ProB alors que le contrat de développement prévoyait une aide significative et un projet à long terme d'installation durablement en ProA pour les années à venir, donc il faut revoir cette aide. S'ajoute à cela la démission de son Président et celle annoncée de son Directeur Général. La gestion du club est confiée au Tribunal de Grande Instance sans que pour l'instant il y ait d'administrateur désigné.

L'autre club sportivement relégué c'est le hand masculin, l'ESBM donc là aussi il faut envisager l'aide à ce club avec l'objectif partagé aussi de retour le plus rapidement possible en D2.

2 autres clubs par contre ont une réussite sportive qui malheureusement ne s'accompagne pas de la même facilité au niveau budgétaire. Le foot était attendu depuis des années au niveau national, c'était l'objectif partagé avec même en ligne de mire la ligue 2. Aujourd'hui le club a gagné sur le terrain ; malheureusement sa situation budgétaire, on peut le dire en déséquilibre significatif, ne lui permet pas au niveau de la CNCG d'accéder à ce niveau et en première instance, la CNCG a condamné le club, c'est la double peine, à une relégation en CFA2. Donc tout est à reconstruire.

Pour terminer sur le 4^{ème} club, le hand féminin, là aussi une saison plus qu'honorable puisque le club est qualifié pour une coupe européenne. Là encore devant la CNCG, contrôle de gestion du hand féminin, le club dont la situation est déficitaire depuis quelques années, s'est vu refuser la possibilité de jouer en ligue nationale de hand féminin et est donc relégué en D2. Vous savez que dans le domaine sportif il y a des possibilités de recours au niveau national. Pour le foot il y a possibilité de déposer un recours au Tribunal Administratif Sportif, ce que le club BRC n'a pas manqué de faire et puis également une possibilité là aussi devant le CNOSF de déposer un recours, sachant que celui-ci n'émet qu'un avis qui peut être suivi par les fédérations ou pas. Pour le hand féminin, cette possibilité existe aussi et je crois savoir que ces deux clubs ont aujourd'hui déposé ces recours.

Donc la délibération qui vous est proposée a été élaborée avec les clubs dans un premier temps avec l'hypothèse sportive que l'on connaît aujourd'hui. Nous souhaitons effectivement vous la présenter telle quelle parce qu'il est extrêmement important que la Ville fasse apparaître haut et fort au niveau national, au niveau des instances sa volonté d'apporter un soutien à ses clubs. Je me suis rendu avec l'ESBF au contrôle de gestion à Paris pour apporter le soutien de la Ville au club. Le Maire a bien entendu écrit à la DNCG du foot pour lui rappeler quels vont être les engagements de notre Conseil Municipal et c'est pour cela que nous tenons aujourd'hui à insister sur le fait qu'il est important de voter ces contrats de développement sportif tels qu'ils sont formulés pour qu'ils puissent signifier la volonté du Conseil Municipal d'aider les clubs parce qu'il y a encore un espoir certes mince, mais nous devons jouer cette carte à fond.

Pour entrer un petit peu dans le détail, en ce qui concerne le BRC Foot bien entendu le niveau national, deux choses importantes dans la délibération : le déficit estimé du club est d'environ 370 000 €, le club s'est engagé à trouver 130 000 €, ce qu'il a fait. La Ville proposait donc d'apporter une aide ponctuelle de 240 000 € dite prime à la montée en nationale pour permettre cet équilibre financier à l'issue de la saison 2008/2009. Derrière figurent les sommes engagées pour les 3 années à venir, à savoir pour l'année 2009/2010 : 340 000 € en plus des 240 000 € qui arrivent cette fin de saison, 400 000 € en nationale. On avait bien entendu évoqué la possibilité d'un retour en CFA mais jamais en CFA2 pour 250 000 € et puis pour la saison 2011/2012 : 400 000 € en nationale et 250 000 € en CFA.

Pour ce qui est du basket, deux objectifs : le maintien en ProA et le retour rapidement en ProA à condition bien entendu que le club ait un président et que le club existe, mais en tout cas l'objectif de la ProA restait affiché avec une aide pour 2009/2010 de 500 000 €, soit moins 125 000 € par rapport à cette année, retour à cette proposition en 2010/2011 si le club ré-accédait en ProA et bien entendu en 2011/2012 en cas de maintien en ProA la somme de 725 000 €. Et puis parallèlement nous avons envisagé un retour durable en ProB à hauteur de 350 000 € pour les deux saisons suivantes, sachant que ce retour en ProB durable serait aussi le moment probablement de discuter avec le club d'une autre approche et en particulier d'un travail en profondeur en direction de la formation des jeunes pour essayer effectivement de retrouver au niveau du basket à Besançon, en tout cas dans ce club, un vivier de joueurs qui pourraient alimenter le basket régional et le BBCD en tout premier lieu.

Pour l'ESBF, l'objectif était la D1, aujourd'hui bien entendu c'est un peu la douche froide, mais néanmoins nous réaffirmons l'aide de la Ville de 390 000 € avec toujours bien entendu les 50 000 € en cas d'accession à l'Europe (390 000 € dont 50 000 €).

Pour l'ESBM, un projet de ré-ascension le plus rapidement possible au niveau D2 et donc maintien d'une somme de 200 000 € pour la saison à venir et de retour à 230 000 € en cas de ré-accession en D2.

Pour l'année 2009/2010 ce scénario aboutirait à un total de 1 430 000 € et je crois qu'il est aujourd'hui important de maintenir cette aide. Les clubs ont à se présenter en tout cas pour le foot et pour le hand féminin devant des instances nationales, le basket a besoin de trouver un président, les éventuels successeurs repreneurs du basket doivent savoir que nous sommes présents pour aider le club et que nos engagements perdurent.

Pour les clubs collectifs qui participent à un niveau national, l'AS Palente-Orchamps, le volley avec le BVB, l'Olympique de Besançon, le BSC Hockey, le Roller Hockey, le Besac RC Basket, le Centre Omnisports Pierre Croppet et les Salins de Bregille, vous avez dans la délibération les montants des subventions proposées et nous pouvons en discuter quand vous le voulez.

Voilà un petit peu la situation. Donc de grosses difficultés effectivement au niveau du sport bisontin de haut niveau aujourd'hui mais l'importance pour la Ville de Besançon, pour le Conseil Municipal à mon sens d'être présent derrière les clubs pour qu'ils aillent jusqu'au bout de leurs recours possibles et essayer de retrouver ce dont on a envie à Besançon, c'est-à-dire un BRC en national et un hand féminin européen qui joue les premiers rôles régulièrement en D1.

M. LE MAIRE : C'est vrai que ce sont des moments difficiles parce qu'on a connu de grands moments de bonheur et là on se retrouve avec de grands moments de déception pour nos clubs. Je ne choisis pas entre les clubs. On a tous vécu de grands moments de bonheur au basket, au hand, au foot et là c'est vrai c'est très très dur. Notre position est que dans les difficultés on ne laisse pas tomber les clubs sportifs, on continue à être à leurs côtés mais toujours sur la base de contrats clairs. En fait, ce que nous vous proposons ce soir, c'est la continuation de contrats d'objectifs qui ont été définis et nous ne sommes donc pas revenus sur nos engagements.

M. Christophe LIME : Monsieur le Maire, chers collègues, nous avons une nouvelle fois à débattre de l'avenir de nos clubs sportifs de haut niveau, dans une situation de crise pour au moins 3 sur 4 avec un avenir très incertain. Depuis des années nous pensons prendre les bonnes mesures leur permettant d'assainir leurs finances, d'assurer leur avenir et permettre que l'exemplarité de ces clubs devienne la règle pour tous les clubs amateurs. Peine perdue et l'arrivée de l'été voit rejaillir les mêmes débats, les mêmes annonces, les mêmes coups médiatiques. Malheureusement nous ne sommes pas la seule collectivité à être confrontée à cette situation et la gestion du sport est malheureusement aussi le reflet de notre société, société de tous les excès où tout est permis. Il aura fallu toute la persévérance de l'ancienne Ministre des Sports, Marie-Georges BUFFET pour tenter de mettre un peu d'ordre et de morale dans cette jungle. Depuis on cherche à remettre en cause ces avancées progressistes pour considérer que seule la loi du marché doit être la règle. Les derniers exemples au niveau du football européen dépassent largement l'acceptable et nous ne pouvons que regretter qu'une législation européenne ne soit pas mise en œuvre rapidement. On pourrait sourire de tout cela si derrière ces événements nous n'avions pas des milliers de jeunes et de moins jeunes, de bénévoles qui tout au long de l'année s'engagent pour faire vivre leur structure, élément indispensable pour la cohésion sociale mais aussi creuset de talents pour ces mêmes clubs.

Peut-on déceimment laisser perdurer des salaires mirobolants à certains et laisser des bénévoles prendre leur voiture à leurs frais pour emmener les gosses jouer au football dans la cité d'à côté ou le village d'à côté ? Oui, cette société est devenue folle pour certains de ses événements, de ses fonctionnements. Comment peut-on demander au plus grand nombre de respecter des règles alors qu'on admire ceux qui ne les respectent pas ? Aujourd'hui nous souhaitons que des règles européennes soient mises en œuvre, que des dispositions françaises soient renforcées pour retrouver les vraies valeurs du sport, humaines, respectueuses de l'autre, équitables et surtout qui évitent tout dérapage financier qui amène à terme à des dérapages sur la santé des sportifs.

Sur notre ville, les élus communistes voteront la délibération proposée ce soir, mais nous souhaitons voir apporter des précisions rapidement et des modalités précises sur les futurs contrôles proposés pour qu'ils soient le plus efficaces possible. Nous souhaitons que soient valorisés les clubs qui respectent leurs engagements et qu'une prime à la bonne gestion soit mise en œuvre en fin d'année en déduction des subventions données au début. Nous souhaitons que soient privilégiés les clubs ayant des actions volontaristes pour les équipes de jeunes et que les résultats de ces équipes soient pris en compte dans le cadre de l'attribution des subventions. Merci Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Sur le dernier point, Patrick te répondra, mais c'est déjà le cas car tant avec le basket qu'avec le hand ou le foot, il y a beaucoup d'actions dans les quartiers et cela est pris en compte pour l'octroi des subventions. Cela représente une part importante pour les clubs amateurs, c'est vrai pour le basket, c'est vrai pour le hand et c'est vrai pour le foot. Donc c'est déjà le cas actuellement. Par contre, tu as raison, il y a une dérive. Il ne faut pas que le sport soit avant tout une affaire d'argent et il y a quelquefois des salaires qui sont indécents. Il y a une certaine forme d'indécence quand dans le contexte actuel on voit effectivement des transferts de joueurs, c'est essentiellement vrai dans le foot, mais des transferts qui sont carrément dans l'indécence. En ce qui nous concerne, nous avons toujours respecté nos engagements en disant aussi toujours que l'argent des collectivités c'est de l'argent public et que nous n'avions pas vocation à combler les déficits. On peut comprendre qu'il y ait effectivement, c'est la loi du sport, des moments où l'on gagne et des moments où l'on perd. Mais nous, nous sommes là avec des politiques très constantes parce qu'on sait, et tu as raison de le dire Christophe, que derrière cela il y a des jeunes, le BRC il y a 600 à 700 jeunes qui sont derrière, des licenciés. Au basket, c'est pareil. Au hand, qu'il soit féminin ou masculin, il y a beaucoup d'équipes de jeunes, ce qui est d'ailleurs important pour

nous parce que c'est sur ces bases-là, Patrick l'a dit, qu'on voudrait que les clubs continuent à se reconstruire ou commencent à se reconstruire en se basant sur la formation et sur tous les jeunes talents qui ont été détectés ici, que ce soit au foot, au basket ou au hand. Donc je partage beaucoup de ce que tu dis. Nous avons mis en place un système de gestion très rigoureux et je remercie le service du contrôle de gestion. Il se trouve que quelquefois par contre les éléments que nous avons, et ce n'est pas je dirais du fait des présidents, ne se vérifient pas. En tout cas, je tiens à dire publiquement quand même ce soir que les présidents que Patrick a eus à plusieurs reprises, hier soir j'ai encore eu Laurent MAILLARD au téléphone après leur conseil d'administration, ce sont des gens de bonne volonté, des gens qui sont honnêtes et des gens qui effectivement croient à ce qu'ils font. Il faut qu'on les aide mais il faut être vigilant sur l'utilisation de ces deniers publics. Nous l'avons dit et nous le faisons, nous n'irons pas au-delà de ce qui a été prévu. Par exemple pour le foot, les 240 000 € c'est une avance de subventions récupérable en 3 ans, une fois 120 000 €, une fois 60 000 €, une autre fois 60 000 € et on doit respecter ces règles-là.

M. Philippe GONON : J'ai bien noté que le déficit cumulé des 4 clubs devait tourner aux alentours d'un million et demi d'euros, si mes calculs sont justes, à peu près.

M. LE MAIRE : Pas beaucoup moins.

M. Philippe GONON : Et je fais simplement le constat qu'en cas de crise, et pas seulement financière, économique, en cas de crise sportive comme nous connaissons, la Ville n'a plus les moyens de subvenir aux besoins de 4 clubs sportifs professionnels. Je ne mets pas la faute sur la Ville, je constate simplement que nous n'avons pas la chance d'avoir à Besançon des sponsors privés importants qui pourraient soutenir financièrement, en cas de crise justement, ces clubs. Il suffit de regarder à 80 km un peu vers le Nord-Est pour voir que quand on a une société qui s'appelle Peugeot c'est quand même plus facile de travailler que quand on n'a malheureusement qu'un petit tissu d'entreprises qui ne peuvent pas assumer un coup dur. Donc des choix devront être réalisés je pense très rapidement, des choix difficiles certes, et il ne nous choquerait pas par exemple que certains clubs redescendent jusqu'au niveau amateur pour «purger leur peine» et repartir sur des bases saines, par exemple le basket.

Autre choix également, est-ce que nous pouvons continuer à avoir 4 clubs sportifs de haut niveau, est-ce que nous ne devons pas faire des choix toujours difficiles ? Si le football reste le sport dominant, la question se pose de savoir si à Besançon nous n'aurions pas un autre choix à faire que le football systématiquement en sport n° 1. Nous avons la chance d'avoir par exemple une équipe de handball féminin qui a des structures, des résultats. J'ai noté, ça vient de se faire il y a quelques jours, que Valérie NICOLAS venait d'être débauchée par la Ville de Nice. Je viens de le noter, pardonnez-moi parce que je viens de m'intéresser au dossier.

M. LE MAIRE : Pour un an car elle est en fin de carrière.

M. Philippe GONON : Je viens simplement de noter qu'un cadre de haut niveau qui a passé tellement de temps à Besançon et qui serait peut-être d'un ultime secours en ce moment est débauché par une autre ville. Je dis simplement que je viens de le noter parce que je viens de m'intéresser au déficit de ces clubs. Pourquoi ne pas faire de Besançon après tout une ville phare dans un domaine sportif autre que le foot, pourquoi pas le hand ? Par contre je suis complètement d'accord avec vous, vous l'avez dit à l'instant, la Ville n'a pas à combler les déficits de ces clubs, d'autant que j'ai l'impression que vous avez été mis devant le fait accompli dans certains cas. Un jour Patrick BONTEMPS m'a dit : «nous avons jugé sur des pièces qu'on nous a fournies, sur des éléments qu'on nous a fournis, sur des chiffres qu'on nous a fournis sans pouvoir toujours vérifier la véracité de ces chiffres-là». Donc je note que certains -peut-être dirigeants- ont volontairement, et je comprends qu'humainement pour sauver un club on puisse le faire de temps en temps, eus des espoirs futurs peut-être un petit peu plus ambitieux que la réalité.

Par contre, l'année dernière nous avons parlé de ces fameux contrats et là je note qu'il y a quand même un défaut qu'il me semble important de combler en ce sens que le contrôle que vous avez mis en place de par ces contrats a été quand même un petit peu laxiste et j'ai envie de vous proposer un autre système de contrôle financier, pur et dur, c'est-à-dire que la Ville paie des auditeurs externes qui viennent une fois par mois dans les clubs en difficulté, font un arrêté de comptes, vérifient toutes les pièces une par une. Ça nous le faisons quand nous sommes en difficulté, on nous l'impose dans certains cas. Pourquoi

ne pourriez-vous pas envisager un renforcement de ce contrôle quand la Ville de Besançon va combler des déficits parce que j'ai l'impression quand même que les sommes qui vont être affectées au BRC sont des sommes déguisées pour boucher un trou et permettre au club de repartir un petit peu plus haut que prévu l'année prochaine.

J'aimerais Monsieur le Maire que le principe que vous avez édité, que nous partageons complètement, soit acté, la Ville n'a pas à combler les déficits de ces clubs. J'aimerais que cela soit acté.

M. LE MAIRE : Cher Monsieur, c'est acté. Chaque fois que nous avons rencontré les clubs sportifs, nous leur avons dit et ils le savent bien. D'ailleurs un certain nombre de dirigeants sont là ce soir et ils le savent. Quant au contrôle systématique, il est fait par notre service contrôle de gestion. Vous savez que chaque fois que nous versons une subvention, généralement les subventions sont partagées en 3 ou 4 versements et nous ne versons des subventions que lorsque nous avons effectivement vérifié les comptes. Je ne peux pas laisser dire que des gens sont malhonnêtes, je ne le pense pas.

M. Philippe GONON : Je n'ai pas dit cela. J'ai dit simplement qu'on se laisse par moment aller à des excès d'ambition.

M. LE MAIRE : Vous ne l'avez pas dit, c'est bien. La difficulté souvent c'est qu'il y a des recettes attendues entre autres de la part des sponsors, ce n'est donc pas que les comptes sont trafiqués, c'est qu'il y a dans un bilan prévisionnel, des dépenses là on est sûr qu'elles vont tomber, parfois même elles augmentent un peu plus, et vous avez les recettes des sponsors privés qui, si elles ne tombent pas, mettent le club en difficulté. Pour votre information, à Sochaux, Peugeot ne donne pas un centime aux clubs, donc il n'y a pas un grand sponsor privé. Paradoxalement nous avons ici à Besançon des clubs affaires qui fonctionnent très très bien. Par exemple pour le basket, la Société FESTINA verse des sommes très très importantes, la Société CIGEC également. Pour le foot c'était plutôt CREDITEC ainsi qu'à Sochaux d'ailleurs. Alors vous savez, ce que vous dites là n'est pas nouveau puisqu'un membre éminent du groupe UMP avait dit lors du dernier mandat, en l'occurrence M. Bernard LAMBERT, qu'il fallait plutôt trouver une complémentarité avec les villes de ces départements et laisser le foot à Sochaux. Cela avait d'ailleurs soulevé un beau tollé à l'époque. Pour terminer, vous savez, les grands contrôleurs de comptes, on a l'exemple de cabinet des gens comme Arthur Andersen qui a contrôlé le Crédit Lyonnais, la Société Générale et cela ne s'est pas traduit par des résultats extraordinaires quand même.

M. Philippe GONON : Tout à fait. Simplement ce qui est gênant...

M. LE MAIRE : Ce qui est ennuyeux, c'est que la difficulté au niveau de ces clubs vient souvent du fait que ce sont les recettes attendues du sponsoring qui ne viennent pas en fin d'année. C'est cela parce que les présidents des clubs je les connais bien, je peux me tromper, mais ce sont des gens honnêtes. Oui vous l'avez dit.

M. Philippe GONON : J'ai bien commencé mon intervention Monsieur le Maire en disant : il nous manque des sponsors importants et je finirai simplement en disant la gêne que nous avons dans ce dossier c'est que nous sommes à la fois juges et parties, c'est-à-dire que nous donnons de l'argent et en même temps nous contrôlons et quand il y a un déficit on vient nous faire un chantage en disant le sport x, y, z va disparaître de Besançon. Alors c'est vrai qu'on a cette tendance à ne pas les abandonner, mais juge et partie, c'est une situation difficile et je propose quand même qu'on distingue les fonctions de payeur et de contrôleur. Vous avez la possibilité très facilement. Si vous n'aimez pas Arthur Andersen vous en prenez un autre. Ils ont quand même fait du travail de temps en temps de qualité dans certains domaines. Je pense qu'il va falloir renforcer ce système de contrôle, quitte à le payer, pour ne plus être mis devant le fait accompli et être obligé de venir en sauvetage catastrophe à chaque fois.

M. LE MAIRE : Notre système de contrôle, le contrôle de gestion, est bon. Un système de contrôle que nous pourrions payer constaterait qu'il y a des recettes attendues et si en fin d'année les recettes attendues n'arrivent pas, il ferait le même constat que nous.

M. Edouard SASSARD : En introduction je souhaiterais préciser que l'objectif de mon intervention n'est pas de polémiquer sur une situation grave, inquiétante et qui nous demande de trouver des solutions ensemble. Il n'y a pas de volonté de coup politique mais bien la volonté d'agir politiquement pour sortir de cette situation. Il y a 8 mois je suis intervenu sur ce même sujet, les contrats de développement sportif. Nous en avons débattu vigoureusement et vous aviez renvoyé le Conseil à en débattre de nouveau au terme de la saison sportive, juin, juillet de cette année. Aujourd'hui nous pouvons faire un bilan de la saison sportive et financière des clubs. Le BRC a réussi sa saison sportivement, il a été irréprochable avec la montée en nationale, par contre sa situation financière de moins 350 000 € à peu près, sachant que le club a touché quand même 200 000 € de l'OM, fait rétrograder cette équipe en CFA2 par la DNCG en espérant bien évidemment que ces décisions soient annulées dans les semaines à venir. Le BBCD a raté sa saison en redescendant en Pro B ; par contre le club est à l'équilibre financièrement. Il n'a plus de président, qui a démissionné, il n'y a pas de successeur et il n'y a plus de directeur sportif, il est provisoirement administré par le trésorier général. L'ESBF a rempli son objectif sportif, 6^{ème} de D1 devant Dijon et le club décroche une place européenne. Financièrement c'est la catastrophe, moins 450 000 € et une relégation en D2. L'ESBM rate son maintien en D2 et descend en Nationale 1 mais financièrement il y a un mieux par rapport aux autres années puisque la situation nette doit être à peu près de moins 100 000 €.

M. LE MAIRE : Vous auriez pu faire plus vite, mais c'est juste car c'est ce que vient de dire l'Adjoint.

M. Edouard SASSARD : Exactement. Ce qui est paradoxal à l'étude du bilan puisque vous connaissez les chiffres et que M. BONTEMPS vient de les rappeler, c'est que les équipes qui ont réussi sportivement, le BRC et l'ESBF, sont celles qui ont des problèmes financiers qui ont entraîné leur relégation, et celles qui descendent sportivement sont celles qui ont un équilibre financier meilleur. Dans tous les cas, si ça se confirme concernant le BRC et l'ESBF, ce que nous n'espérons pas, les 4 équipes de haut niveau descendent au niveau inférieur. L'objectif des contrats de développement sportif était de faire monter les clubs tout en conservant une situation financière équilibrée pour chacun d'eux, bilan : 4 clubs en division inférieure et 2 dans des conditions économiques compliquées.

Aujourd'hui nous devons prendre une décision d'aide exceptionnelle pour ces clubs et les inscrire de nouveau dans des contrats de développement sportif jusqu'en 2012 alors que cela n'a pas fonctionné. Les présidents de clubs font comme ils peuvent et donnent beaucoup de temps et d'argent. Je pense à M. DIAZ et à M. THIBAUT, ils ne sont pas à remettre en cause, au contraire il faut les soutenir. Ce sont tous des chefs d'entreprise investis mais le système, l'organisation des contrats de développement sportif ne convient plus au regard des résultats de cette année. C'est une course en avant où l'on dépense encore plus d'argent dans un système qui a montré ses limites. Nous n'avons aucune certitude que l'année prochaine la situation sera meilleure, bien au contraire. L'année dernière, j'avais ouvert le débat en posant quelques questions et proposant quelques idées. Est-ce possible dans une ville comme Besançon, au regard de sa taille et de sa richesse économique, d'avoir comme ambition de faire monter 4 clubs la même année ? Il me semble que non et que cette réalité nous oblige à fonctionner par étapes. Dans un premier temps, 2 clubs doivent être particulièrement subventionnés pour les faire progresser.

M. LE MAIRE : Ce sont lesquels ?

M. Edouard SASSARD : Au niveau souhaité, le sponsoring privé doit prendre le relais car ils seront bien plus médiatisés et serviront de locomotive pour les deux autres. A ce moment-là, la Ville subventionnera les deux autres qui prendront le temps de se construire et d'élaborer une stratégie basée par exemple sur la formation. Ce n'est pas moi qui les choisirai, c'est vous qui ferez les choix dans l'exécutif, vous et M. BONTEMPS, je n'ai pas à vous proposer...

M. LE MAIRE : C'est toujours le même discours, c'est vraiment facile ! (rires).

M. Edouard SASSARD : Ça ne mérite pas des rires quand même.

M. LE MAIRE : Si, si ! Nous sommes là pour discuter, j'écoute vos propositions, mais faites-en !

M. Edouard SASSARD : Monsieur le Maire, je vous fais quand même remarquer qu'il y a deux clubs qui montaient naturellement, le BRC et l'ESBF. Si financièrement ils avaient été aidés...

M. LE MAIRE : Non, l'ESBF ne montait pas.

M. Edouard SASSARD : D'accord mais ils avaient la Coupe d'Europe et le BRC arrivait en national. Reste que comme par hasard on a deux clubs qui sont en situation financière difficile mais qui sont en bonne situation sportive. Cela a accrédité justement cette idée de dire : on aide, on subventionne fortement deux clubs par exemple sur les deux ou trois premières années de mandat et sur les deux ou trois années suivantes du mandat, on aide les deux autres. Et ces deux premières années doivent servir de locomotive, c'est indispensable.

Deuxième point, il est inenvisageable qu'il n'y ait plus de contrôle sur les clubs subventionnés, qu'on arrive à une telle situation. Nous devons avoir un droit de regard plus important et être très attentifs puisque c'est de l'argent public, l'argent des Bisontins. Comment peuvent-ils comprendre de telles situations et de telles sommes versées en période de crise ?

Et troisième point, c'est une dernière proposition, les clubs sont perdus entre les subventions de la Ville, du Conseil Régional et du Conseil Général. Il faut qu'on arrive à trouver un système beaucoup plus simple, je ne sais pas comment on peut appeler cela, un fonds d'aide pour le sport, quelque chose qui soit régional, où l'ensemble des clubs connaissent les interlocuteurs, connaissent au départ le budget proposé et sachent exactement où ils vont aller pour ne pas ensuite voir ce qu'on a lu dans les différents journaux, avec des présidents qui s'en prenaient soit au Conseil Régional soit au Conseil Général.

En résumé, nous nous abstiendrons sur ce rapport. Par sensibilité et par échec patent des CDS dont ils ont fait preuve cette année et feront pareil l'année prochaine, nous aurions voté contre clairement, sauf que comme l'a dit M. BONTEMPS, il y a des appels, des recours déposés et pour ne pas mettre en difficulté les clubs, nous nous abstiendrons.

M. LE MAIRE : Merci pour votre intervention à laquelle je vous avoue que je n'ai pas tout compris. Simplement, quand on dit nous ne sommes pas aux responsabilités, c'est à vous de faire les choix, c'est un refrain connu dans cette assemblée et je trouve que ce n'est pas responsable. J'attendrais au contraire que vous fassiez de vraies propositions, on les accepte ou on ne les accepte pas, mais vous ne pouvez pas toujours surfer ! Vous êtes un grand surfeur Monsieur SASSARD, vous surfez sur la police, après M. BONNET surfe sur l'orchestre, là vous surfez sur le sport. Quand on veut être crédible dans une opposition, il faut faire de vraies propositions mais vous n'en faites pas. Dire qu'il faut en supprimer deux, cela a un intérêt car ça vous ménage l'amitié des quatre parce que comme on ne sait pas qui vous voulez supprimer, c'est facile mais ce n'est pas comme ça qu'on dirige une ville, c'est en prenant ses responsabilités. Et les présidents des clubs que nous connaissons bien, vous les connaissez aussi certainement et avec lesquels nous sommes en rapport permanent, savent qu'ils peuvent compter sur la Ville. J'ai encore eu hier soir au téléphone Laurent MAILLARD, Vincent DIAZ, Jacques THIBAUT, ils savent très bien qu'ils peuvent compter sur nous et d'ailleurs ils n'ont jamais attaqué ni le Maire ni l'Adjoint au Sport. Le sport, comme le dit Jacques MARIOT, ce n'est pas des mathématiques, ça ne se passe pas comme cela. Vous dites que c'est de l'argent public mais j'ai commencé mon intervention en disant qu'il n'est pas normal qu'on comble les déficits. Bien sûr que l'argent public on n'en fait pas n'importe quoi et ce contrôle existe déjà. Je ne peux pas laisser croire un seul instant qu'il n'y a pas de contrôle, il y a un contrôle très très très rigoureux qui est fait par nos services. Sauf que lorsque les colonnes sont équilibrées par des recettes, je vous le répète encore une fois parce que vous n'avez pas écouté ce que je vous disais, lorsque les colonnes sont équilibrées par des recettes et que les chèques n'arrivent pas, il y a un déséquilibre et le système de contrôle le plus performant ne pourra rien contre cela. Donc nous sommes aussi exigeants que vous avec l'argent public. C'est pour cela, et Philippe GONON l'a bien compris, que nous ne voulons pas combler des déficits. Mais vous nous dites d'un côté qu'il faut être rigoureux avec l'argent public et d'un autre côté qu'il faut donner des aides exceptionnelles. Ecoutez non ! Je ne pense pas qu'on doit procéder comme cela. Nous avons fait ce qu'il fallait et d'ailleurs les clubs ne nous reprochent rien, les choses sont claires. Donc ne laissez pas croire que comme ça nous ferions n'importe quoi avec l'argent public. Vous ne l'avez peut-être pas dit mais comme ça au moins les choses sont claires.

M. Jean ROSSELOT : Tout le monde évidemment comme vous le dites est aux côtés des clubs et les dirigeants sont des personnes honnêtes, de bonne volonté, on les connaît tous bien sûr, on les a vus et on les voit porter corps et âme la flamme de leur club et c'est avec tristesse qu'on les voit acculés à la démission ou exprimer la tentation de la démission. Ceci étant dit, la Ville au-delà d'avoir à distribuer des subsides, joue-t-elle vraiment un rôle suffisant de responsabilité ? Par exemple exige-t-elle des clubs un retour suffisant en terme d'intérêt porté aux jeunes des quartiers ? Vous allez bien sûr me dire que les clubs vont dans les quartiers. Mais c'est vous qui êtes aux manettes, le surf c'est très bien mais c'est vous qui avez la planche et les résultats ne sont pas là.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas moi qui vais courir sur les parquets pour le basket.

M. Jean ROSSELOT : Je ne vous verrais pas sur une planche à voile, ça c'est vrai mais...

M. LE MAIRE : Il y a une chose quand même que je voudrais répondre aussi à M. SASSARD. Il faut que les joueurs aient envie de jouer puis qu'ils gagnent et là le Maire n'y peut rien. Ce n'est pas un problème de budget, c'est un problème sportif.

M. Jean ROSSELOT : Les clubs ont la santé chancelante en ce moment et ce n'est pas l'endroit d'en rajouter. Vous nous faites toutes sortes de démonstrations mais en fait on n'a pas besoin d'Andersen et puis on n'est pas la Société Générale, mais le contrôle que vous êtes en droit d'exercer...

M. LE MAIRE : Il est exercé.

M. Jean ROSSELOT : ...en tant que dispenseur de crédits...

M. LE MAIRE : Il est exercé, Monsieur ROSSELOT, entendez-moi !

M. Jean ROSSELOT : Je ne le pense pas parce que quand je vous entends dire que les chèques n'arrivent pas, vous avez un contrôle à exercer sur les estimations. C'est ça le rôle du contrôleur. Le contrôle de gestion a été inventé par des amoureux du sport qui en même temps étaient experts comptables et qui ont compris le rôle hélas ou pas primordial de la finance dans le sport aujourd'hui parce que c'est comme ça que ça marche. Même Marie-Georges BUFFET a bien été obligée d'un certain côté de faire verser le monde du sport dans les lois du capitalisme, c'est quand même un peu ça (rires), eh oui en créant les sociétés. Mais le mot contrôle de gestion, contrairement au contrôle a posteriori, c'est un contrôle qui doit s'exercer en temps réel et qui doit permettre de rétro-agir et moi je dis que cette fonction-là qui vous est propre avec tous les moyens qui sont les vôtres en terme de personnel, de procédure et de financement, n'est pas exercée. Voilà on n'est pas aux manettes mais on constate, c'est tout.

Alors en résumé, le mot partagé que vous employez beaucoup, il ne doit s'étendre pas seulement aux objectifs mais aussi à l'accompagnement, aux méthodes et à l'évaluation. Chaque année cette affaire à tiroirs revient et chaque année vous vantez la Ville qui fait son boulot, eh bien non, cette fois-ci je dis qu'elle ne le fait pas parce que chaque année on a les mêmes plaintes, les mêmes refrains. Les clubs ont des difficultés, on ne le conteste pas, mais la Ville n'est pas tout à fait dans son rôle.

M. LE MAIRE : Ah là là, mon pauvre Monsieur ROSSELOT si vous saviez le nombre de villes de gauche comme de droite qui ont les mêmes problèmes que nous, vous ne tiendriez pas ce discours, mais vous savez «FOUSSERET zen», alors je ne vous réponds pas.

M. Philippe GONON : Nous souhaitons vous proposer une position en trois points. Premier point, nous souhaitons un choix : 4 clubs c'est trop, professionnels de haut niveau j'entends, 2 clubs nous sembleraient une bonne chose et diviser le déficit porté plus ou moins par la Ville par deux, ça me semble être une bonne chose. Quels clubs ? Vous voulez des noms, il me semble que si on laissait glisser tout doucement le BCD vers un stade amateur dans un premier temps et peut-être le hand masculin, nous pourrions concentrer nos efforts, peut-être faire même plus pour le football et le handball féminin.

M. LE MAIRE : Au moins c'est clair. On est d'accord ou pas, mais ce sont des propositions.

M. Philippe GONON : Deuxième point, je pense qu'il faut que vous renforciez de façon extrêmement significative la qualité de l'anticipation des recettes et des dépenses des clubs et le contrôle, et je réitère ma proposition d'externaliser le contrôle pour que vous ne soyez pas à la fois juge et partie.

Troisième chose, grâce aux économies réalisées sur les déficits que la Ville ne prendra pas en charge, je suggère un effort conséquent pour le sport amateur à Besançon pour, quelqu'un parlait tout à l'heure de bénévoles, leur formation, peut-être pour des équipements qui sont un petit peu obsolètes aujourd'hui à Besançon, peut-être pour payer quelques déplacements en bus à des clubs, etc.

M. LE MAIRE : C'est l'objet du rapport suivant.

M. Philippe GONON : Oui, tout à fait et c'est pour cela d'ailleurs, nous voterons le 25, sans état d'âme. Par contre celui-ci, si vous ne tenez pas un petit peu compte de nos propositions, certes modestes, nous voterons contre la proposition que M. BONTEMPS a faite tout à l'heure.

M. LE MAIRE : Très bien. De toute façon nous allons déjà attendre le résultat des démarches nationales, des recours au comité olympique et sportif parce que les 2 clubs que vous proposez de soutenir, ce sont les 2 qui sont actuellement en situation difficile devant leur fédération. M. ALLEMANN, grand sportif devant l'éternel, grand spécialiste.

M. Frédéric ALLEMANN : Je pense que c'est un débat qui dépasse largement le cadre municipal puisqu'un sport professionnel est un sport qui doit dégager une activité économique suffisante pour le faire vivre. Visiblement ce n'est pas le cas. C'est la faute des fédérations aussi qui ont décrété d'un seul coup qu'une première division, une deuxième division étaient professionnelles. Il est bien évident que ce n'est pas le cas puisque même avec une réussite sportive, les clubs n'arrivent pas à vivre de l'activité et je suis désolé, ce n'est pas aux collectivités publiques de boucher les trous, d'accompagner certes mais dans des proportions qui doivent être relativement faibles. On accompagne et ce n'est pas non plus à la collectivité de modifier le classement et de décider d'accompagner tel ou tel sport, ça c'est le jugement sportif. Donc si un club arrive à monter comme on l'a vu avec le handball féminin qui a eu des résultats exceptionnels à Besançon, mais visiblement le handball féminin en France n'arrive pas à vivre de ses résultats. Le handball masculin a eu des résultats exceptionnels au niveau mondial, au niveau olympique, mais les joueurs vont jouer en Allemagne. Donc restons raisonnables. Dans le sport amateur au plus haut niveau, le sport individuel, on a des athlètes qui vont aux Jeux Olympiques et rapportent des médailles en ayant des activités professionnelles. Pourquoi dans le sport collectif, les athlètes doivent être salariés avec en plus des salaires qui dépassent ceux des cadres ? Donc je crois qu'il faut garder une certaine mesure et simplement nous sommes des spectateurs sportifs, on doit observer cela mais avec des règles très précises que l'on doit maintenir.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, vous auriez pu être plus attentif aux propos d'Edouard SASSARD puisque vous nous dites que vous êtes zen, vous auriez pu écouter un peu plus plutôt que de répondre de façon un peu rapide. Il me semble qu'on ne peut pas aujourd'hui parler des contrats de développement comme on en a parlé il y a 3 ans. Il y a 3 ans on a salué le fait que ça répondait à une situation d'urgence et que ça permettait aux clubs qui étaient tous en difficulté, tant sportive que financière, de respirer. Aujourd'hui, comme vient de le rappeler notre collègue, l'environnement sportif et économique n'est plus le même et on voit bien qu'en raisonnant avec ces contrats de développement tels qu'ils sont, on devra renoncer aux ambitions des 4 clubs et quand on dit qu'il faut, à un moment donné, se donner des priorités pour permettre à terme d'arriver à ce que tous les clubs retrouvent, gardent le niveau de compétition qu'ils méritent, je crois que ça justifie d'être entendu parce que je n'ai pas l'impression, à moins qu'il y ait eu, comme le disait Christophe LIME, une réaction européenne à ce qui se passe, je n'ai pas l'impression qu'on va arriver vers des situations plus simples. Et on aura peut-être si on veut toujours raisonner comme cela à constater au fil du temps que nos clubs ne pourront plus prétendre à des championnats nationaux. Donc ne pas choisir, et choisir ce n'est pas supprimer des clubs, choisir c'est choisir une stratégie, ne pas choisir c'est mettre les clubs en danger. Et moi je trouve que vous êtes ambigu quand vous dites que les contrats de développement jusqu'à maintenant revenaient à ne pas choisir et à aider tout le monde de la même manière, parce que quand il a été affirmé au début de la saison qui se termine que le BBCD était dans une logique européenne au même titre que l'ESBF, c'était une certaine manière de valoriser le BBCD au-delà des autres. Ça vous ne le reconnaissez pas. Donc vous

l'avez fait parce qu'il y avait une volonté de communication de la Ville de Besançon à travers un club emblématique. L'Europe, jusqu'à maintenant, à part une année pour le BBCD il y a longtemps, elle a été obtenue par le hand féminin. Donc il y a des réalités et c'est avec ces réalités qu'il faut travailler. Alors c'est vrai que ce n'est peut-être pas très médiatique, mais on sait qu'un titre européen, même s'il est moins médiatique dans un sport fera toujours plus parler qu'un titre national pour une ville comme la nôtre qui a envie de faire parler d'elle.

M. Edouard SASSARD : Je me permets d'intervenir une deuxième fois simplement pour dire ma déception parce que vous arrivez à me regarder dans les yeux et à me dire «vous n'êtes pas bon» alors que ce soir il y a quand même 1,5 M€ de déficit...

M. LE MAIRE : Non, j'ai compté, ce n'est pas cela.

M. Edouard SASSARD : ...il y a 4 clubs rétrogradés...

M. LE MAIRE : Il y a 900 000 € de déficits.

M. Edouard SASSARD : Non mais peu importe...

M. LE MAIRE : Eh bien non peu importe ! Comme vous y allez !

M. Edouard SASSARD : ... mais c'est énorme, vous vous rendez compte de ce que c'est ? Il y a 4 clubs rétrogradés, c'est un échec complet. Au dernier Conseil Municipal on a voté pour le plan de relance municipal, on a voté pour parce qu'on considérait qu'il y avait un intérêt. On a joué le jeu. Mais là comment jouer le jeu sur des contrats de développement sportif qui ont montré leur échec, on fait le bilan aujourd'hui c'est une catastrophe. Pourquoi repartir dans ce système-là alors qu'il y a d'autres solutions. On sait qu'on peut fonctionner par étape en concertation avec les clubs, commencer par 2, ensuite monter 2 autres, qu'il y ait le sponsoring privé qui vienne, les présidents de clubs sont tous conscients que donner de façon transversale ne suffit pas mais qu'il faut bien donner et suffisamment donner. Je voudrais que vous ayez conscience que l'année prochaine ça sera pareil, vous ne nous regardez même pas quand on vous parle Monsieur le Maire et ça ne me paraît quand même pas normal quand on présente un bilan sportif comme ça sans parler des infrastructures et du reste.

M. LE MAIRE : Il y a quelque chose qui est quand même incroyable : quand les clubs sont en échec, c'est la faute du Maire, d'un mauvais contrôle de gestion, parce qu'on n'est pas bon. Quand les clubs gagnent, quand le foot était en ligue 2, quand le BBCD passait en ProA, quand l'ESBF a été championne d'Europe 5 fois avec une équipe qui était, je le rappelle, une équipe féminine, une équipe nationale, qui était la première équipe féminine à être championne du monde dans un sport collectif, la capitaine étant je vous le rappelle la fille de Jacques MARIOT qui connaît un peu le problème, jamais on a dit «c'est grâce à la Ville», jamais, c'est-à-dire que quand ça ne va pas c'est la faute du Maire, à son équipe qui n'écoute rien, qui ne comprend rien et quand ça va bien c'est grâce aux clubs. Donc déjà là vous n'êtes pas crédible, Monsieur SASSARD, ce n'est pas ce que pensent les clubs sportifs. Vous allez certainement aux matches, je ne vous fais pas de reproche, j'y vais, un certain nombre de mes adjoints y sont très présents mais ce n'est pas ce que vous dites et il y a beaucoup plus de raison dans les propos que j'entends chez les présidents, chez les dirigeants, que dans ce que j'ai entendu ce soir, à part peut-être Philippe GONON qui, lui, a fait des propositions claires qu'on partage ou qu'on ne partage pas, mais au moins il y a des propositions parce que moi ce que je ressens, c'est que là encore vous surfez. Ce soir c'est une grande partie de surf, vous voulez être bien avec tout le monde, ce n'est pas clair tout cela. Pourquoi n'avez-vous pas félicité le Maire quand on est passé en L2, en ProA, quand on a été champion d'Europe en 2003 ? Après, vous savez les équipes redescendent partout, il y a même des équipes en Haute-Saône où il y a des politiques municipales très dynamiques là-bas du côté de Vesoul, des équipes qui redescendent aussi. J'espère que mon opposition ne dit pas que c'est le Maire qui est responsable de cela. Donnez donc vos conseils en Haute-Saône déjà, M. JOYANDET, après vous viendrez nous donner des conseils ici, Monsieur SASSARD donnez des leçons là-bas aussi. Je dis cela sur le ton du gag, alors M. BONNET, chevalier blanc, va dire que je ne devrais pas attaquer M. SASSARD, je le dis donc avant. Simplement je veux dire que toutes les villes ont des difficultés et je ne me réjouis pas de ce qui se passe

là-bas en Haute-Saône, c'est bien ennuyeux et je pense que le Maire là-bas est aussi ennuyé que moi et je ne lui fais pas de reproche. Cela veut dire que ce n'est pas un problème de couleur politique.

M. Jacques MARIOT : Trois points, le premier point c'est pour répondre à Edouard SASSARD. Le sport de haut niveau ce n'est pas quelque chose qui se planifie, ce n'est pas de la géométrie, ce n'est pas des mathématiques, ça n'a pas cette rigueur. Je vais te donner un exemple, une anecdote sportive réelle : en 2003, le Maire c'était Jean-Louis FOUSSERET, l'Adjoint c'était M. COLY, en 2003 la même année ils n'avaient rien planifié du tout ni l'Adjoint ni le Maire, le BRC monte en ligue 2, le BBC monte en ProA et l'ESBF est championne d'Europe. Est-ce que là on a dit c'est grâce à la Ville ? Non.

M. LE MAIRE : C'est ce que je dis, on n'a rien dit.

M. Jacques MARIOT : Ce n'est pas en disant on va mettre de l'argent sur l'un ou sur l'autre que les choses se font. Il y a d'autres facteurs internes qui ne sont pas uniquement le fait de l'argent. Ça c'est le premier point.

Le deuxième point : Valérie NICOLAS est devenue mercenaire comme aujourd'hui la plupart des sportifs de haut niveau. Elle s'est vendue à toutes les villes de France, elle est même venue à Besançon, pour savoir quelle était la ville qui lui donnerait...

M. LE MAIRE : On lui a créé un emploi d'ailleurs, on l'a embauchée.

M. Jacques MARIOT : ...et elle peut dire merci à la Ville de Besançon parce qu'à la fin de sa carrière sportive -elle a 35 ans aujourd'hui- elle sera fonctionnaire donc dans une collectivité. Aujourd'hui c'est la Ville de Nice et son Maire qui l'ont embauchée avec l'Adjoint au Sport qui est un arbitre international bien connu.

Le troisième point c'est qu'aujourd'hui la Ville, à mon sens, accompagne les 4 clubs de haut niveau financièrement de manière très satisfaisante. C'est vrai qu'on peut toujours faire plus, c'est vrai que je le dis souvent et je le redis ici qu'on pourrait prendre en compte la parité et que ça peut nous interroger. Mais n'oubliez pas que derrière ces 4 clubs qui sont les vitrines, il y a en coulisse 1 500 enfants BRC, ESBF, ESBM, BBCD, je prends uniquement les 4 clubs, 1 500, que ça fait 3 000 parents, que ça fait 6 000 grands-parents, que ça fait avec les frères et sœurs 10 000 à 15 000 personnes, 15 000 citoyens uniquement sur 4 clubs de haut niveau qui sont concernés, les familles sont concernées par les pratiques de leurs enfants. Dans ces 4 clubs il y a plusieurs centaines de bénévoles qui tournent, qui font fonctionner le club, qui prennent leur voiture comme l'a dit Christophe LIME, il y a plusieurs dizaines d'éducateurs qui font de l'éducation et le sport, sa première vérité c'est de faire de l'éducation. Aujourd'hui grâce à l'école, grâce au sport, grâce à la famille, ce sont on va dire les trois moments forts pour éduquer le sens de l'effort, le partage, dire merci, bonjour, au-revoir dans les clubs, la convivialité, le dépassement de soi-même, l'aspect santé, le phénomène d'obésité qu'on a chez les enfants aujourd'hui. Je ne sais pas si vous vous rendez compte quand on est dans la rue, le nombre de garçons et de filles notamment des filles qui sont déjà obèses à 10-12 ans, mais qu'ils pratiquent du sport ! Au moins on aura un déficit de la Sécurité Sociale, parce que c'est d'actualité, beaucoup moins important.

Et puis je dirai en plus que le sport de haut niveau c'est 10 000 spectateurs par week-end, enfin tous les 15 jours puisqu'ils ne jouent pas tous au même moment mais tous les 15 jours j'ai fait le compte des 4 clubs, c'est 10 000 spectateurs. C'est sur le plan économique de la restauration, permettre à la presse écrite et à la presse audiovisuelle d'avoir des emplois, etc. Sur le plan économique c'est un facteur non négligeable parce que ça rassemble énormément de monde. Il n'y en a plus aucun et ce n'est pas la faute de la Ville qui fait le maximum et tous ces facteurs qui sont les facteurs éducatifs, les facteurs économiques font que la Ville joue le rôle qu'elle doit jouer pour que le sport de haut niveau puisse se maintenir. Mais ce n'est pas une règle, ce n'est pas quelque chose qui s'écrit. Chaque président rêve d'une année à l'autre de faire toujours plus, de monter en ligue 2, de monter en ligue 1. Boulogne, pour votre information qui évolue en ligue 1 aujourd'hui jouait il y a 4 ans contre Besançon. J'ai toujours dit que Besançon dans 4 ans peut très bien monter en ligue 1. Peut-être certains diront que je suis complètement fou mais Boulogne l'a fait. A l'ESBF aujourd'hui, il y a 5 titres de championnes de France, 5 titres ramassés par des filles de Besançon, je ne sais pas si vous vous rendez compte, ce ne sont pas des filles de

Marseille, ni de Paris ni de Toulouse, il y a 5 titres qui sont décernés chez les jeunes et ces 5 titres sont à Besançon. Ça veut donc dire qu'il y a un vivier, un patrimoine, une culture du handball masculin également, mais surtout féminin, il y a autant de licenciés en filles qu'en garçons en Franche-Comté, c'est exceptionnel. Et même si l'ESBF est en difficulté aujourd'hui, ce club saura rebondir par sa formation, par les jeunes.

M. LE MAIRE : Il saura rebondir et comme je l'ai dit au Président hier soir qui l'a d'ailleurs transmis à son conseil d'administration, nous saurons nous aussi être à ses côtés.

M. Jacques MARIOT : Et c'est vrai qu'on peut s'interroger sur le basket. Le basket aujourd'hui c'est quand même le club qui a le plus de supports économiques, c'est le club qui rassemble un samedi sur deux 3 500 spectateurs, c'est un spectacle, ce n'est plus du sport avec les Franc-Comtois sur le terrain, c'est un spectacle au même titre que le spectacle de boulevard qu'on peut aller voir au théâtre, avec des acteurs de l'extérieur, mais oui c'est un spectacle ! Les gens viennent là, la plupart ne connaissent pas forcément les règles du basket, ils sont là parce qu'effectivement il y a du spectacle dans la salle. Et donc tous ces éléments-là font que le sport est un élément d'attractivité fort pour la Ville de Besançon et il faut effectivement l'accompagner comme le fait le Maire aujourd'hui.

M. LE MAIRE : Et en matière de hand il y connaît quelque chose Jacques. Il a joué au hand et il a même été le président de l'équipe de hand, Monsieur GONON, c'est lui qui l'a amenée au niveau où elle est. Il a été un grand président. Lorsqu'il a été Adjoint, le club de hand était en plein succès, je lui ai demandé de démissionner parce que j'ai pensé qu'il ne fallait pas mélanger les rôles et il l'a fait parce qu'on ne peut pas à la fois être juge et partie. C'était une décision commune parce qu'en fait on pensait que ce n'était pas bon que le Président du club de hand soit aussi Adjoint, simplement on en a discuté et c'est venu naturellement parce que c'est notre conception des choses.

M. Jean ROSSELOT : On a tous en tête la haute stature de Jacques MARIOT dominant les dimanches soirs les matches, il était toujours debout d'ailleurs et le regard qui planait, bien sûr que c'est un grand du sport bisontin. Monsieur le Maire je prends la parole une deuxième fois aussi pour vous dire que vous travestissez les propos de l'opposition. Vous dites qu'on surfe, qu'on n'est pas clair, mais très franchement les situations sont compliquées. Edouard SASSARD a très bien exprimé la position de notre groupe, a suggéré de procéder par une autre analyse, une autre approche, procéder par étapes, par épaulement mutuel, faire tirer les uns vers le haut, faire tirer les uns par les autres et vice et versa, arriver à un équilibre, planifier et arriver à un équilibre. Répondre à cela merci Monsieur JOYANDET, eh bien si c'est ça que vous appelez prendre de la hauteur comme vous nous demandez de le faire, franchement ça m'attriste, mais de la part du Président d'une assemblée...

M. LE MAIRE : J'ai voulu dire merci Monsieur SASSARD. Je pensais effectivement à M. JOYANDET.

M. Jean ROSSELOT : Je croyais que c'était calculé et je trouvais que c'était vraiment malvenu.

M. LE MAIRE : Non, c'est parce que j'ai pensé à Vesoul.

M. Jean ROSSELOT : C'est un lapsus révélateur mais c'est un lapsus.

M. LE MAIRE : Je ne me trompe pas beaucoup. Mais c'est un lapsus, je ne sais pas s'il est révélateur mais c'est un lapsus. Je n'ai pas voulu le faire en tout cas.

M. Patrick BONTEMPS : Je dirais un petit peu compliquée la conclusion. J'avoue que certains propos m'ont un petit peu dépassé, que je n'ai pas tout compris non plus. Mais je voudrais quand même rectifier deux faits importants : premièrement, le Maire l'a dit, je le répète, la Ville de Besançon, et elle l'a toujours affirmé, ne comblera pas les déficits des clubs, premier élément. Deuxième élément : les déficits dont il est question, on ne jongle pas avec les millions comme ça, ce n'est pas 1,5 M€, 1,8 M€, 1,9 M€ c'est effectivement, le Maire l'a dit, 900 000 € et il y a uniquement deux clubs qui sont aujourd'hui en déficit significatif. Il est faux Monsieur GONON de dire que le basket est en déficit, aujourd'hui le basket affiche

effectivement une situation à l'équilibre à la fin de la saison et en plus le Président s'est engagé à quitter le club avec des finances saines. Donc je crois qu'on ne peut pas dire cela, premièrement.

Deuxièmement, aujourd'hui notre contrat de développement sportif c'est bel et bien justement partager un projet sportif avec des clubs dans lequel figure bien entendu le niveau d'évolution de l'équipe première, de l'équipe phare mais avec, derrière, la prise en compte de l'ensemble des actions conduites par le club et notamment en direction du sport amateur et en direction de tous les jeunes avec le travail de formation des éducateurs, d'accompagnement et puis aussi dans notre contrat de développement sportif, c'est la présence des clubs dans la vie citoyenne de la Ville de Besançon et ça nous ne pouvons pas le nier, ceux qui le nient c'est ou de l'ignorance ou alors de la mauvaise foi. Vous regardez le basket, le street tour, la young cup's, le hand masculin, la présence du hand féminin aussi dans les quartiers, la place au foot du BRC où tous les deux mois des bénévoles du BRC organisent des compétitions le dimanche avec les personnels de la Ville de Besançon avec les gamins des quartiers. C'est sûr que si vous y veniez, vous le verriez. Donc ceci existe, les clubs bisontins et les clubs de haut niveau font partie effectivement du paysage social de la Ville de Besançon. Donc il y a une action en direction des jeunes et c'est aussi pour cela qu'on aide ces clubs.

Le contrôle de gestion, là encore Monsieur ROSSELOT il est faux de dire que notre contrôle de gestion n'est pas efficace. Il a certes ses limites et on les a pointées bien entendu. Nous avons rencontré les 4 clubs de haut niveau quatre fois dans l'année avec les personnels, auxquels je rends hommage, du contrôle de gestion. Le problème c'est qu'on travaille effectivement avec ce que l'on nous donne et je dirais qu'il n'y a qu'un seul moment où l'on peut véritablement être certain des situations, c'est lorsque les clubs présentent en fin d'exercice, au mois de décembre pour le hand, au mois de juin pour le foot et pour le basket, leurs comptabilités devant les instances nationales. Entre temps, il est toujours extrêmement difficile effectivement d'avoir un contrôle très précis. Vous savez comment ça se passe en terme de comptabilité, vous avez des engagements qui n'arrivent pas tout de suite, vous avez des factures qui arrivent en retard...

En plus nous avons la volonté délibérée de ne pas faire de la gestion de fait, nous ne sommes pas là pour gérer les clubs à leur place. Par contre ce que nous leur avons toujours demandé, c'est de mettre en place effectivement en interne des structures et notamment des structures qui permettent d'avoir une réalité sur la comptabilité régulière. Nous introduirons dans nos prochains contrats de développement sportif l'idée qu'effectivement les clubs doivent contractualiser avec leur comptable l'idée de produire des documents réguliers, mensuels, fiables, avec un engagement des sociétés de comptables pour essayer d'avoir plus de lisibilité et régulière, parce qu'effectivement nos contrôles de gestion ont montré un petit peu leurs limites, c'est clair. Voilà ce qui est proposé.

Maintenant alors un club, deux clubs ? Monsieur GONON, d'abord vous nous avez enterré le basket et vous nous avez proposé l'ESBF, ensuite vous nous proposez d'enterrer le basket et d'enterrer l'ESBM et vous ressortez du chapeau le BRC, vous êtes un grand prestidigitateur, je vous en remercie. Je ne vous en veux pas puisque vous vous êtes intéressé au sport pour cette séance, vous l'avez dit vous-même.

Maintenant soyons sérieux Monsieur SASSARD, si j'ai à peu près compris ce que vous avez dit, vous nous proposez cette année qu'on aide deux clubs à fond et dans deux ans on aide les autres, en plus on met de l'argent dans un contrôle de gestion, ce qui veut dire qu'à terme on augmente significativement les sommes que la Ville de Besançon veut mettre dans le sport de haut niveau. Or toute notre politique c'est de dire effectivement il faut faire des efforts substantiels, ceci a un coût pour le contribuable bisontin mais ce coût est raisonnable et ce coût est raisonné et en tout cas il permet effectivement aux clubs un certain développement et une production d'un sport de haut niveau à Besançon. Certes aujourd'hui les clubs sont en difficulté. Je pense qu'il y a encore de l'espoir pour nos deux clubs, nous serons derrière, nous serons avec eux. Les présidents de clubs, les représentants des clubs sont ici, je crois qu'ils ont entendu vos propos aux uns et aux autres, ils jugeront ce que vous avez dit et on en rediscutera avec eux ultérieurement.

M. LE MAIRE : Non Monsieur BONNET, vous êtes déjà intervenu deux fois. Je vais conclure. Je remarque simplement que vous n'avez pas fait de propositions une fois de plus. Quand vous nous dites il faut garder deux clubs et aider les deux autres dans 2 ans, vous n'aurez même pas à les reprendre dans 2 ans, dans 3 ans, parce que les clubs seront morts. Si vous voulez garder le foot et puis les filles, très bien, mais moi je n'ai pas envie que le hand masculin soit mort dans 2 ans parce qu'il y a aussi une histoire du hand masculin à Besançon et puis je n'ai pas envie non plus que le basket soit mort parce que derrière le club professionnel, il y a des gens qui font du spectacle peut-être, il y a beaucoup de jeunes qui jouent au basket entre autres dans les quartiers, et ça je n'ai pas envie non plus qu'il n'y ait plus de basket du tout à Besançon. Cela dit, si vous voulez redire un mot Monsieur BONNET, je ne vais pas en faire une histoire. Vous avez parlé deux fois mais je vous redonne la parole. Profitez de ma mansuétude.

M. Pascal BONNET : Je voulais répondre à ce qu'a dit Patrick BONTEMPS tout à l'heure. On sait que dans certaines disciplines, si le club arrive à un niveau conséquent, ça coûtera moins à la collectivité parce que, en foot en l'occurrence, la ligue, le sponsoring privé permettront de réduire les coûts pour la collectivité. Donc ne serait-ce que cette réflexion en plusieurs temps, ce n'est pas condamner des clubs à terme, c'est parce qu'on sait que le contexte ne permet pas d'avancer aussi vite qu'avant parce que le contexte économique et sportif n'est plus le même. Il faut avancer en fonction de ce qu'on peut dans l'intérêt de tous les clubs. Et là vous ne voulez pas l'entendre, vous êtes dans l'a priori, vous n'écoutez pas et vous affirmez des choses qui sont totalement fausses.

M. LE MAIRE : Je vous remercie».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (8 abstentions du groupe UMP et Apparentés : M. Jean ROSSELOT, Mme Françoise BRANGET, M. Pascal BONNET, Mme Catherine GELIN, M. Edouard SASSARD (2), Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Martine JEANNIN) (2 contre du Groupe MODEM : M. Philippe GONON et Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN) décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 10 juillet 2009.